

Agglomag

Numéro 12

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

**Trions plus,
trions mieux !**

sommaire

3 Édito

4 Ça s'est passé

6 L'actu de l'agglo

- > L'inscription au transport scolaire de votre enfant
- > Une expérimentation de vélos en libre-service sur le territoire
- > Avez-vous testé l'autopartage ?
- > L'Agglo mise sur la prévention
- > Coup de zoom sur la prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire
- > Tout un programme pour la réussite éducative
- > Poursuivons la lutte contre l'ambrosie
- > Le moustique tigre : faisons équipe avant qu'il pique !
- > Travaux : eau potable, assainissement, voirie
- > Vallée de Gère : tout un programme !
- > Le chantier de l'Agglo sur les bords de Gère

Dossier

13 TRIONS PLUS, TRIONS MIEUX !

- > Parole d' élu
- > Recycler et valoriser plus d'emballages en plastique
- > Vienne Condrieu Agglomération s'engage pour faire progresser le recyclage
- > Aujourd'hui, tous vos emballages se trient !
- > Tri des emballages et papiers : 4 raisons de s'y mettre
- > Prenons les bons réflexes
- > Les 5 déchèteries fixes et la déchèterie mobile
- > Qu'est il possible ou non d'apporter en déchèterie ?
- > Avant votre visite en déchèterie

23 Entreprendre

- > Ces produits qui font rayonner notre territoire
- > Territoire d'industrie, point d'étape
- > Industrie : la parole aux salariés
- > Du maraichage bio « à l'ancienne » en test agricole à Condrieu
- > Avis aux entrepreneurs
- > Une boutique test aux Haies

30 Jazz à Vienne

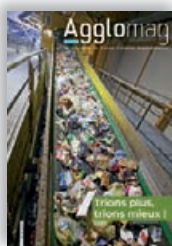
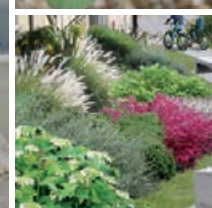
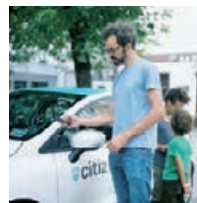
- > Le retour tant attendu
- > Les petits plus de cette édition 2021

32 Ciné été

33 Conseil de développement

34 Gardons le lien

36 Jazz à Vienne



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération
N°12 - ÉTÉ 2021

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana
Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication
de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : CARAMBA !

Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : juin 2021

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire que nous vivons depuis maintenant plus d'un an a engendré et va engendrer un certain nombre de conséquences sur le tissu économique de notre territoire.

Afin de limiter ses impacts et d'accompagner les acteurs économiques les plus touchés, Vienne Condrieu Agglomération s'est mobilisée aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Banque des territoires, afin d'apporter son soutien aux entreprises, soit sous la forme d'avances remboursables, soit sous la forme de subventions pour leurs investissements. À ce jour, ce sont près de 1 268 000 euros qui ont pu bénéficier à 182 entreprises de notre territoire.

Nous avons par ailleurs décidé de mettre en place un comité de suivi des conséquences du Covid sur notre tissu économique réunissant l'État, les collectivités, les chambres consulaires, les acteurs de la création et de l'accompagnement des entreprises afin d'avoir une vision partagée de la situation économique locale et de proposer des actions ciblées et territoriales, pour continuer d'accompagner nos entreprises et favoriser la relance.

À l'heure où nous bouclons cet *Agglomag*, le plan de déconfinement annoncé par le Gouvernement autorise la 40^e édition de Jazz à Vienne à se tenir au Théâtre antique cet été.

Alors que de nombreux festival ont décidé de jeter l'éponge et d'annuler leur édition 2021, le Conseil d'administration et les équipes de Jazz à Vienne ont travaillé depuis plusieurs mois à tout préparer pour être prêts le jour J. Les difficultés d'organisation et l'objectif premier de proposer une édition qui garantit toute la sécurité nécessaire nous ont incité à privilégier le Théâtre antique. Les perspectives actuelles nous confortent dans ce choix.

Je suis très heureux que des notes de Jazz puissent de nouveau résonner sur notre territoire cet été et je tiens à remercier l'équipe du festival pour son engagement et sa détermination.

Ce festival et les perspectives d'un retour à une vie « normale » ne sont possibles que grâce à la vaccination. Je veux remercier ici toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans les deux centres de vaccination que compte notre territoire : l'un à Condrieu et l'autre à Vienne et je tiens une nouvelle fois à saluer l'ensemble des professionnels de santé mobilisés depuis le début de la crise sanitaire.

Très bon été à toutes et à tous.

Le Président de Vienne Condrieu Agglomération

Jeudi 18 mars

Le développement du transport ferroviaire sur notre territoire est un élément indispensable pour lutter contre l'asphyxie routière et faciliter le quotidien des habitants, en particulier pour leur trajets domicile-travail.

Le projet de réouverture de la gare de Vaugris, évoqué depuis de nombreuses années, permettra aux habitants du sud de l'agglomération d'avoir un accès direct au train sans avoir à pénétrer et donc engorger le cœur d'agglomération.

Une étude menée par la Région en lien avec SNCF réseau, inscrite dans l'actuel CPER, a ainsi permis de démontrer l'opportunité de ce projet.

L'étape suivante est d'inscrire sa réalisation dans le futur Contrat de Plan État Région.

Cela passe à la fois par la réalisation par la Région et SNCF réseau d'études préliminaires et par l'Agglo, en lien avec la commune de Reventin-Vaugris d'une étude urbaine afin de définir plus précisément l'insertion de cette gare dans le paysage urbain, ses accès, ses capacités de stationnement, son intermodalité... C'est pourquoi plusieurs élus et techniciens de Vienne Condrieu Agglomération et de la commune de Reventin-Vaugris ont visité le site pour commencer à travailler sur les contours de l'étude urbaine.

Visite du site de la gare de Reventin-Vaugris



Construction du relais assistantes maternelles en extension de la crèche Les Cèdres



Vendredi 19 mars

Installé dans un immeuble d'habitations dans le quartier de l'Isle, le RAM l'Isle aux Trésors ne disposait pas d'espace extérieur et nécessitait des travaux de mise en conformité avec les normes de sécurité incendie. C'est pourquoi les élus ont décidé de construire un nouveau relais de 150 m² en extension de l'EAJE Les Cèdres. Les travaux démarrés en décembre 2020 finiront avec l'été pour une ouverture du relais en septembre.

Ainsi, le site des Cèdres deviendra le pôle petite enfance de Vienne-sud.

Vendredi 26 mars

Le chemin du Gravier rouge à Vienne est un axe emprunté qui avait besoin de travaux pour la sécurité et le confort des piétons et automobilistes. Un important chantier de renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable sur 860 m linéaires était programmé dans le cadre du Schéma directeur d'alimentation en eau potable. L'Agglo a profité de cette opportunité pour mener à bien de nouveaux aménagements voirie sur le secteur.

Ces travaux ont consisté à la mise en place d'une nouvelle répartition de l'espace public au profit des piétons avec la création d'un cheminement de 1m50 de largeur. La mise en place d'une circulation alternée au moyen de panneaux de signalisation de cédez-le-passage permet de sécuriser la circulation. La vitesse est désormais réduite à 30km/h.

Réception des aménagements réalisés chemin du Gravier Rouge



Le chantier de la maison du festival avance

AVANT



MAINTENANT



Vendredi 2 avril

La maison du festival prend forme et les extérieurs seront livrés pour le festival Jazz à Vienne. La livraison finale est programmée pour octobre 2021.

Lundi 17 mai

Vienne Condrieu Agglomération, engagée dans la transition énergétique, souhaite favoriser des actions en faveur de l'économie circulaire. Les élus de l'Agglo ont souhaité travailler sur un exemple concret : comment valoriser les cheveux coupés, source de déchets importants initialement jetés par les coiffeurs. L'Agglo a signé une convention avec Capillum, entreprise clermontoise qui propose une alternative écologique : valoriser ces déchets pour en faire une ressource grâce au recyclage des cheveux et ce dans trois domaines d'application différents : la recherche médicale et l'amélioration des soins de l'homme grâce à la kératine présente dans les cheveux, la dépollution des eaux et sites industriels, le cheveu étant un adsorbant naturel, l'agriculture, en proposant des alternatives écologiques aux produits plastiques utilisés.

Lancement de l'opération Capillum



L'inscription au transport scolaire de votre enfant

Les rentrées scolaires sont souvent synonymes de multiples démarches à effectuer.

Vienne Condrieu Agglomération simplifie la vie des parents et propose l'inscription en ligne au transport scolaire.

L'inscription est ouverte sur le site de l'Agglo à partir du 7 juin 2021. Il vous suffit de vous rendre sur le site de l'Agglo et de cliquer à gauche sur le visuel Transport dans la rubrique accès directs. Laissez-vous guider et complétez rapidement le formulaire. Plus simple et plus pratique, cette démarche vous dispense de remplir un dossier d'inscription papier.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, il est

encore possible de s'inscrire via un dossier papier. Celui-ci est à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération à partir du 5 juin. Il devra être retourné par voie postale avant le 12 juillet 2021, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés, à Vienne Condrieu Agglomération Direction des Transports Bâtiment Antares – Espace Saint-Germain 30 avenue Général Leclerc BP 263 38217 Vienne Cedex.

■ Plus d'informations :

prochainement sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Une expérimentation de vélos en libre-service sur le territoire

L'Agglo se lance dans une expérimentation de vélos en libre-service pour une durée de 6 mois avec une flotte de 30 vélos dont 10 à assistance électrique. Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui à l'Agglo de tester la mise en place de vélos en libre-service en toute sécurité et dans un cadre financier maîtrisé.

Un partenariat sera mis en place avec des entreprises pour l'équipement et l'entretien des cycles ainsi que pour la gestion de l'application mobile dédiée à ce service. Le projet prévoit que ce soient des cadenas connectés (dit intelligents) qui déverrouillent les vélos sur les arceaux existants.

La mise en place de cette expérimentation est programmée pour le début du mois de juillet. Rendez-vous sur le site de l'Agglo www.vienne-condrieu-agglomeration.fr et sur la page facebook de l'Agglo.

Avez-vous testé l'autopartage ?

À la suite du renouvellement du marché d'autopartage sur le territoire, l'opérateur Citiz a fait évoluer sa flotte avec des véhicules plus récents et vertueux.

Un nouveau véhicule voit le jour sur le parking Effia situé à côté de la Gare SNCF. Un Renault Zoé électrique dernière génération (catégorie M) avec plus de 350km d'autonomie est désormais installé sur une place réservée Citiz avec une borne de recharge. Par ailleurs, plusieurs autres véhicules vieillissants ont été changés par des modèles Renault Clio 5 à motorisation hybride.

Par ce système de partage de véhicule associé à l'utilisation de voitures rejetant peu de gaz à effet de serre, l'Agglo s'inscrit pleinement dans une politique de préservation de la qualité de l'air ainsi que dans le développement des modes de transport alternatifs à la voiture.

L'autopartage vous offre une solution aux nombreux avantages économiques, écologiques et pratiques.



Les atouts de l'autopartage Citiz

- Des formules avec ou sans abonnement, pour les particuliers et pour les professionnels.
- Une facturation à l'usage : à partir de 2 € par heure ou 20 € par jour (catégorie S) et 0,37 € par km, carburant compris.
- Une place réservée Citiz qui facilite le stationnement.

- Tout est compris : carburant, assurance, entretien, assistance, nettoyage...
- 3 mois d'abonnement offerts pour tout nouvel inscrit.

Il suffit de s'inscrire une fois auprès de Citiz Alpes Loire pour ensuite pouvoir accéder aux voitures en libre-service avec un badge.

■ Pour l'inscription :

rendez-vous sur le site www.alpes-loire.citiz.coop



L'Agglo mise sur la prévention

Dans le cadre de ses compétences, Vienne Condrieu Agglomération a une mission de prévention de la délinquance. Celle-ci consiste à organiser et animer le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) et suivre les actions qui en découlent.

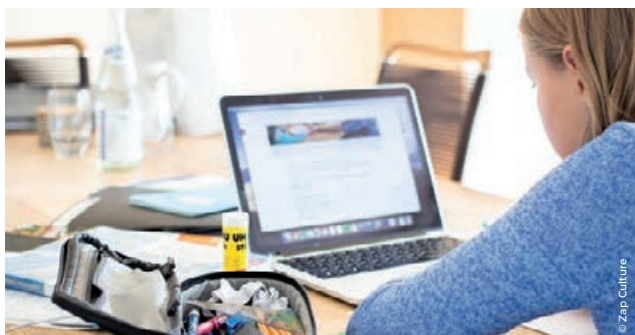
Le CISPD est l'instance de réflexion, de décision et d'action sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la

délinquance, autour desquelles sont mobilisés institutions, organismes privés et publics concernés, sur le territoire de l'Agglo. Celui-ci se réunit en séance plénière en présence du Sous-Préfet, du Procureur de la République et du Président de l'Agglo.

Le CISPD définit une ligne de conduite en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Pour répondre

aux spécificités des communes, cette ligne de conduite est ensuite déclinée en actions par des comités restreints qui interviennent sur une zone géographique déterminée.

Dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, le CISPD est en mesure d'activer plusieurs dispositifs, outils lui permettant d'apporter une réponse à chaque problématique.



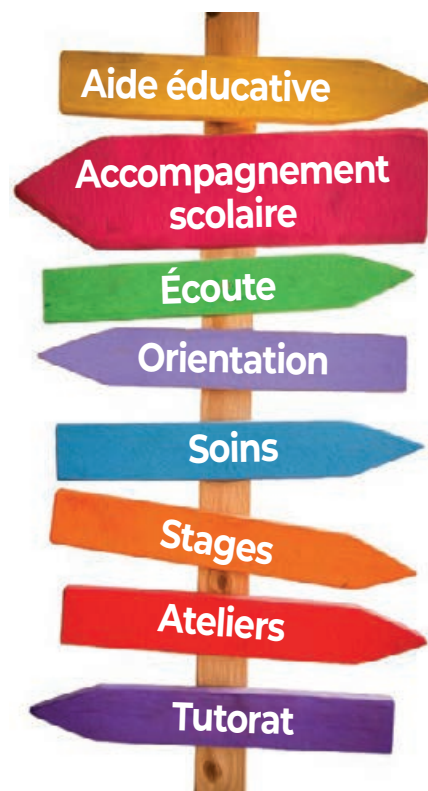
Coup de zoom sur la prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire

Les cellules de veille, un des groupes opérationnels thématiques du CISPD suivent plus particulièrement l'absentéisme et le décrochage scolaire. L'objectif est de pouvoir proposer un parcours individualisé et adapté à chaque élève à l'aide des outils existants. Aussi, avec le soutien des collèges Brassens, Grange, l'Isle et Ponsard, du service social du Département de l'Isère, de la prévention spécialisée, des centres sociaux, et du Programme de Réussite Éducative de l'Agglo, les cellules sont en mesure d'orienter le jeune dans le cadre de différents dispositifs :

- Mesures proposées aux jeunes et à leurs parents comme le soutien scolaire, les mesures d'aide éducative à domicile, accompagnement par le programme de réussite éducative, le relais Oxyjeunes, la maison des ados...

- Mesures contraintes suivant la situation familiale et sociale comme l'information préoccupante, le signalement pour l'enfance en danger, le rappel à l'ordre, le conseil droits et devoirs des familles...

Sur l'année 2020, la situation de 92 collégiens a été étudiée par les cellules de veille.



■ Pour en savoir plus :

Direction de la cohésion sociale 04 74 78 32 28 · cohesion sociale@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Tout un programme pour la réussite éducative !

Le Programme de Réussite Éducative de l'Agglo construit et met en œuvre avec les parents des parcours individuels pour les enfants de 2 à 16 ans résidant sur les quartiers politique de la ville afin de leur permettre de bénéficier de tout ce dont ils ont besoin au niveau scolaire, culturel, social et sanitaire afin de bien grandir.

Le PRE accompagne 250 enfants par an.



Suite au premier confinement et dans le cadre d'un contexte sanitaire complexe, des ruptures dans les parcours scolaires des jeunes ont été constatées ainsi que l'émergence de difficultés importantes d'orientation. Les situations familiales déjà fragiles se sont dégradées. Cela a engendré chez les enfants et les jeunes une perte de repères, particulièrement dans les apprentissages.

Fruit d'une réflexion partagée avec les partenaires, notamment l'Éducation Nationale et les centres sociaux, l'Agglo a participé activement à la mise en place de 5 ateliers en petit groupe pour aider les jeunes à trouver de nouveaux repères.

Un atelier « moi demain » s'est mis en place à l'été 2020 avec Christine Sourieux, coach en apprentissage, pour un groupe de quatre jeunes de 4^e repérés par le collège Brassens et le PRE. Cet atelier a permis aux jeunes d'identifier leurs qualités, leurs valeurs (ce qui est important pour eux) à partir de leurs expériences, et de leur parcours. Cet atelier leur a permis d'imaginer un ou plusieurs projets d'orientation, de mesurer leur accessibilité et

ainsi se projeter sur leur choix de stage pour la 3^e.

Toujours sur l'été 2020 et à destination des enfants de CM2, **un atelier « bien-être »** a été organisé afin de les remobiliser, de préparer leur entrée au collège et de travailler la confiance en eux. Cet atelier a été animé par Cindy Pires Pereira, psychopédagogue.

Trois groupes de quatre à six jeunes ont été mis en place sur trois secteurs : Pont-Évêque, Estressin et Malissol. Différents outils ont été travaillés avec les enfants pour comprendre le fonctionnement du cerveau, avoir une méthodologie de travail et d'organisation. L'intervenante a travaillé sur les émotions et leur impact sur les apprentissages, elle leur a donné des conseils et astuces pour mieux les contrôler.

Un autre atelier a été mis en place avec Gaele Métral, éducatrice spécialisée, pour un groupe de sept jeunes (4 filles et 3 garçons) scolarisés au collège Georges Brassens en classe de 6^e ou 5^e.

Les objectifs généraux de cet atelier étaient de remobiliser les collégiens dans leur scolarité, de favoriser leur socialisation et de

leur proposer d'autres outils de communication, en travaillant la confiance en soi, l'estime de soi et en leur proposant un espace de parole et des outils bien-être pour apprendre à mieux gérer leurs émotions.

Un atelier avec l'association Regar2moi (équithérapie) s'est aussi déroulé avec cinq enfants de CM2 et 6^e du quartier d'Estressin.

L'association Regar2moi a pour mission d'accompagner des enfants en difficultés sociales et d'apprentissage, en développant le lien avec les animaux et la nature.

Enfin, **un projet « coup de pouce lecture »** est en cours pour des enfants de CE1 repérés par l'école Pierre et Marie Curie. Il s'est mis en place avec le centre social d'Estressin et la Médiathèque Le Trente. Il permet à 5 enfants de travailler la lecture de façon ludique avec un conteur.

Ces ateliers novateurs ont agi efficacement dans le cadre de la prévention et ont aidé les jeunes concernés à reprendre une vie normale dans un contexte sanitaire difficile.

Poursuivons la lutte contre l'ambroisie



À quoi ressemble l'ambroisie ?

L'ambroisie est une plante annuelle qui germe au printemps. Les fleurs mâles apparaissent et commencent à libérer leurs pollens allergisants à partir de fin juillet/début août jusqu'au mois d'octobre. De très petites tailles les pollens peuvent être transportés par le vent sur des centaines de kilomètres.

À partir du mois de septembre, chaque pied d'ambroisie est capable de produire des milliers de semences qui représentent

autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes.

■ Pour plus d'info :

Tout savoir sur la plante et la lutte : www.ambrosie.info

S'informer sur le risque allergique aux pollens en France : www.pollens.fr

S'informer sur les allergies : www.afpral.fr

En parler : asthme-allergies.org

► N° Vert 0 800 192 021

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Stade plantule



Stade végétatif



Stade floraison



Pour une lutte efficace, chacun doit se mobiliser

■ Si vous voyez de l'ambroisie

- Signalez-là sur la plateforme de signalement ambrosie (<http://www.signalement-ambrosie.fr/>).
- ou adressez un mail à contact@signalement-ambrosie.fr
- ou téléphonez au 0 972 376 888.
- ou contactez la mairie de la commune concernée.

■ Si elle est présente chez vous

À vous de jouer avant l'apparition des fleurs :

- S'il n'y a pas beaucoup de pieds arrachez là avec des gants !
- Si la surface est trop importante vous pouvez couper, broyer, biner... les plants présents. Mais attention aux repousses, d'autres interventions seront peut-être nécessaires.

Le moustique tigre : faisons équipe avant qu'il pique !

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre est particulièrement nuisible, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les points d'eau dans les jardins,

sur les terrasses et balcons. Aussi en supprimant ces lieux vous limiterez son expansion. L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.



- Taille > 10 mm
- Origine > Asie du Sud-Est
- Particularité > rayé blanc et noir
- Cycle de ponte > Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle
- Localisation > en France depuis 2004 avec une progression rapide

La parole à



Evelyne Ziboura

Conseillère déléguée en charge de la Santé, de l'accessibilité, de la qualité de l'air et de la lutte contre l'ambroisie, Maire de Jardin

Pour mener à bien la lutte contre l'ambroisie, l'Agglo s'appuie sur un réseau de référents ambrosie communaux qui a été renouvelé en 2020 suite aux élections municipales. L'Agglo les accompagne en les réunissant plusieurs fois par an et en leur apportant conseil et information. Les référents sont donc au cœur du dispositif. En première ligne, ils contribuent à repérer les parcelles infestées sur leur commune, ils alimentent la plateforme de signalement ambrosie, ils recueillent les plaintes et se déplacent sur le terrain, interviennent auprès des propriétaires, services (département par exemple) ou exploitants concernés pour demander le traitement de l'ambroisie... Je voudrais remercier le réseau de référents pour le travail effectué tout au long de l'année. Mais lutter contre l'ambroisie ne doit pas seulement être le travail des référents, c'est l'affaire de tous ! Aussi, je vous invite à vous mobiliser pour ensemble lutter contre l'ambroisie.



Travaux

L'Agglo réalise de nombreux travaux de voirie, d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales sur l'ensemble du territoire. Tour d'horizon des travaux qui viennent de s'achever et de ceux qui vont démarrer.



Eau potable



Voirie



Eaux pluviales



Eaux usées

Rue du Port ■ AMPUIS



Fin des travaux : fin mai
Renouvellement du réseau d'eau potable
Financement de l'Agglo : 182 600 € (+ Plan de Relance)



Fin des travaux : fin mai
Réhabilitation du réseau eaux pluviales
Financement de l'Agglo : 69 000 € (+ Plan de Relance)



Fin des travaux : fin mai
Mise en séparatif
Financement de l'Agglo : 205 000 € (+ Plan de Relance)



Fin des travaux : mi juillet
Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo : 90 000 €

Route du Grisard ■ SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE



Renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable
Financement de l'Agglo : 17 800 €

Chemin de Montlys ■ SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE



Début des travaux : juin
Aménagement de sécurité et mise en sens unique de la voie
Financement de l'Agglo : 34 503 €

Le Colombet ■ TRÈVES



Fin des travaux : 20 mai 2021
Financement de l'Agglo : 48 330 €

Maury ■ LONGES



Fin des travaux : fin mai
Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo : 39 367 €

Chemin de Pimotin ■ TUPIN-ET-SEMONS



Fin des travaux : fin juillet
Réfection de voirie après enfouissement des réseaux
Financement de l'Agglo : 103 754 €

Rue Bachasse ■ CONDRIEU



Fin des travaux : mi mai
Réhabilitation du réseau eaux usées
Financement de l'Agglo : 157 600 € (+ Plan de Relance)

Chemin du Camping ■ CONDRIEU



Fin des travaux : fin mai
Réhabilitation du réseau eaux pluviales
Financement de l'Agglo : 69 000 € (+ Plan de Relance)

Chemin de Sambillot ■ CHONAS-L'AMBALLAN



Fin des travaux : mi-juillet
Création d'un trottoir
Financement de l'Agglo : 295 200 €

Route de la Moille

■ CHASSE-SUR-RHÔNE



Fin des travaux : 2^e semestre
Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo : 46 907 €

Rue du Sifflet

■ LOIRE-SUR-RHÔNE



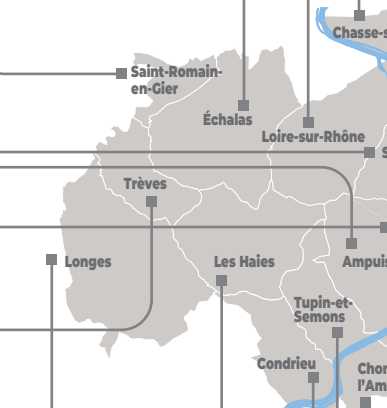
Début des travaux : mi-mai
Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo : 229 411 €

Route d'Hemin

■ ÉCHALAS



Fin des travaux : fin mai
Reprise carrefour en enrobés
Financement de l'Agglo : 6 230 €



Roche Couloure

■ SEYSSUEL



Fin des travaux : mi-avril
Renforcement du réseau
d'eau potable
Financement de l'Agglo :
122 000 €

Grande Bruyère

Renouvellement du réseau
d'eau et déplacement du
compteur de sectorisation
Financement de l'Agglo :
80 000 €
(+ Plan de Relance)

Chemin de Subellin

■ SEYSSUEL



Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo :
62 202 €

**Chemin
de Roche Coloure**

Fin des travaux : fin mai
Réfection de chaussée et
plateau surélevé
Financement de l'Agglo :
44 617 €

Route du Plan

■ LUZINAY



Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo :
39 215 €

**Route
des Cerisiers**

■ SERPAIZE



Travaux finis
Réfection de
la chaussée
Financement de
l'Agglo : 52 001 €

Chemin de Subtuer ■ SEPTÈME



Fin des travaux : fin mai
Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo : 20 424 €

Rue de Trenel ■ SAINTE-COLOMBE



Travaux finis
Reprise en enrobé
Financement de l'Agglo :
49 194 €

Route de la Boussole ■ CHUZELLES



Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo : 23 208 €

Chemin du Royer

Travaux finis
Tapis d'enrobés
Financement de l'Agglo : 14 473 €

Chemin du Cugnet

■ VILLETTE-DE-VIENNE



Fin des travaux :
mi juin
Réfection de la
chaussée
Financement de
l'Agglo : 15 748,25 €

Les Quatre vents

■ ESTRABLIN



Fin des travaux : juillet
Réhabilitation des collecteurs
d'eaux usées et pluviales
Financement de l'Agglo :
744 000 €

Réglane 1 et Réglane 3

■ VIENNE



Fin des travaux : fin avril
Renouvellement des
conduites d'eau potable
Financement de l'Agglo :
225 000 €
(+ Plan de Relance)

**Boulevard
Fernand Point**



Fin des travaux :
septembre
• Rénovation des trottoirs,
modification du sens de
circulation
• Rénovation de l'éclairage
public et plantation de 43
arbres...
Financement de l'Agglo :
635 400 €,
de 245 300 € de la ville
de Vienne et
293 000 € de l'État

Boulevard des Alpes

Fin des travaux : juillet
Multiples aménagements
Financement de l'Agglo :
365 400 €

Chemin de la Vieille Église

■ JARDIN



Fin des travaux : début juin
Réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo :
29 706,75 €

Pont Chez Monsieur ■ EYZIN-PINET



Fin des travaux :
Remplacement de la conduite en
parallèle de la rénovation du pont
Financement de l'Agglo : 49 980 €

Route de Jardin

■ LES CÔTES-D'AREY



Fin des travaux : mi mai
Enrobés avec reprofilage
préalable ; pose d'une
glissière de sécurité
Financement de l'Agglo :
16 716,45 €

Route de Cour-et-Buis ■ MEYSSIEZ



Début des travaux : été
Aménagement du trottoir
Financement de l'Agglo : 48 622 €

Route de Jean Martin

fin des travaux : été 2021
Travaux à préciser : réfection de la chaussée
Financement de l'Agglo : 10 094 €

Route du Barrage

■ REVENTIN-VAUGRIS



Fin des travaux :
fin mars
Renouvellement transit
eaux usées
Financement de
l'Agglo : 384 000 €

Chemin de Concoule



Fin des travaux
Réfection de la chaussée
Financement
de l'Agglo : 15 121 €





Vallée de Gère : tout un programme !

Après le quartier de Malissol à Vienne et le Plan des Aures à Pont-Évêque, c'est désormais la Vallée de Gère qui fait l'objet de vastes travaux jusqu'en 2024 dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

La Vallée de Gère fait partie des secteurs à forts enjeux. Sa rénovation se fait en concertation avec les habitants et les associations du quartier. C'est un véritable défi de développement urbain en raison de ses dimensions, de ses contraintes topographiques ainsi que de son histoire industrielle.

Le périmètre du NPNRU englobe les secteurs se trouvant du quai

Anatole-France à l'esplanade Abbé-Pierre et celles allant du bord de la Gère à l'école Ferdinand-Buisson.

Le programme du NPNRU, représentant un total de 23,7 millions d'euros, interviendra sur l'habitat, les espaces et les équipements publics. Ces 23,7 millions d'euros sont à la charge de l'Agglo, de la Ville de Vienne, d'Advivo et du Département de

l'Isère avec le soutien financier de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et de la Région Auvergne Rhône-Alpes..

Ce programme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants, l'attractivité, la vitalité commerciale et la tranquillité du quartier en complément des opérations déjà réalisées (musée de la Draperie, réfection du terrain de sport de proximité...).



L'aménagement paysager des bords de Gère s'inscrit dans le projet de renouvellement urbain de la Vallée de Gère, dont la mise en œuvre a démarré en 2020 avec la réhabilitation des résidences Saint-Martin 2 et Teytu. Le chantier de réhabilitation, qui améliorera la performance thermique et le confort des logements, a bien avancé sur l'ensemble des bâtiments. Il devrait se terminer en juillet 2021. Concernant les espaces publics, le chantier de la place de l'Affûterie démarrera en juin 2021 pour une durée de 9 à 12 mois ; il permettra de valoriser les commerces de proximité, les équipements culturels et le patrimoine qui l'entourent.

Zoom sur

Le chantier de l'Agglo sur les bords de Gère

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) déployé sur le quartier de la Vallée de Gère à Vienne, Vienne Condrieu Agglomération a réalisé en avril et mai dernier, des travaux d'aménagements paysagers sur les bords de Gère entre la place de l'Affûterie et le pont Jacquard.

Ces travaux avaient pour objectif de renforcer la végétation sur les bords de Gère avec la plantation de divers arbustes et plantes, de reprendre le revêtement béton de la voie verte pour le confort des piétons et des cyclistes et enfin d'ajouter des bancs permettant de profiter des bords de rivière.

Info dernière minute

La montée soudaine des eaux de la Gère lors des fortes pluies de début mai a perturbé le chantier de l'aménagement paysager des bords de Gère. Les dégâts ont surtout touché la zone comprise entre le pont roman et la place de l'Affûterie : arrachement de végétaux sur certains massifs, impact sur les espaces engazonnés, sur les paillis de copeaux entourant les plantations, détérioration de l'ouverture de la tranchée des réseaux secs le long de la canalisation... Le chantier a dû être interrompu plusieurs jours, provoquant ainsi un retard de la fin des travaux.

Trions plus, trions mieux !

Le service environnement de l'Agglomération gère la politique de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire. Ceci englobe les actions de soutien à la réduction des productions de déchets (mise à disposition de composteurs), la fourniture et la maintenance des contenants de collecte (bacs ou conteneurs), la collecte proprement dite, le transfert, la gestion de 5 déchèteries, la sensibilisation des usagers (communication grand public, programme d'animations scolaires, etc.), les relations avec les usagers (habitants, entreprises, etc.) ainsi qu'avec les repreneurs de matériaux et les filières de traitement.



DÉMONTONS NOS MEUBLES
ET DE LES APPORTER EN DÉCHÈTERIE



BENNE MOB

Installation de la nouvelle filière

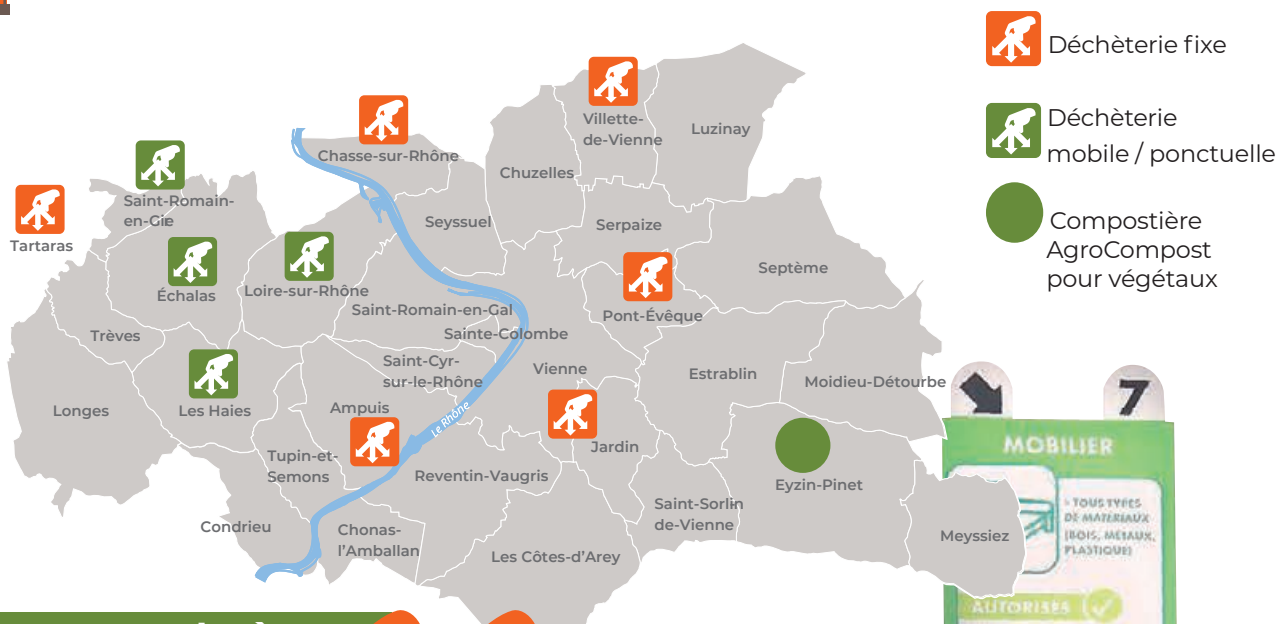
NOUVEAU III



CHAISES



FAUTEUILS



La parole à...

Jean Tissot,
 Conseiller délégué
 en charge de la gestion
 et de la valorisation des déchets,
 Maire de Villette de Vienne

« L'extension des consignes de tri qui sera opérationnelle à compter du 1^{er} octobre 2021 doit nous permettre de faire progresser les résultats obtenus jusqu'ici à l'échelle du territoire.

En effet, ces nouvelles consignes de tri des emballages vont réellement simplifier notre quotidien et nous conforter dans notre participation écocitoyenne !

Nous pourrons dès le 1^{er} octobre trier encore plus et encore mieux, car cette extension peut aussi être l'occasion d'adopter le geste du tri, pour tous ceux qui le trouvaient compliqué jusqu'alors.

L'Agglo va réaliser dans les prochaines semaines une grande campagne de communication afin de vous informer au mieux. Les autocollants sur les contenants seront remplacés dès le mois de Septembre 2021, ce qui vous accompagnera dans ce changement.

Toutes les informations seront prochainement disponibles en mairies, auprès des partenaires du territoire, sur le site de l'Agglo et sur le mémo tri qui sera édité en septembre.

Plus de questions à se poser, dès le 1^{er} octobre : tous les emballages se trieront !

Mais n'oublions pas : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Alors soyons aussi vigilants lors de nos achats. »



Madame, Monsieur,

Triez nos emballages devient plus simple ! À compter du 1^{er} octobre 2021, tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération pourront trier tous les emballages plastiques sans exception dans les bacs jaunes et les points d'apport volontaire jaunes sur l'ensemble du territoire.

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe sur l'Agglomération, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers, du papier et du verre. Depuis 2010, les quantités d'ordures ménagères produites par habitant ont été réduites de 5% et le recyclage des emballages et papiers reste stable à 35 kilos par an et par habitant. Nous devons encore améliorer ces résultats, avec vous !

Recycler et valoriser plus d'emballages en plastique

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton. Faute de savoir comment les trier et les recycler, nous devons jeter les autres emballages en plastique avec les ordures ménagères. Cela rendait le geste de tri très complexe. Aussi, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour mettre en place de nouvelles filières, moderniser les centres de tri et trouver des débouchés pour les différents emballages plastiques.

Vienne Condrieu Agglomération s'engage pour faire progresser le recyclage avec vous

Notre Agglomération a souhaité s'engager dès le 1^{er} octobre 2021 dans ces nouvelles consignes de tri en partenariat avec l'éco-organisme CITEO. Tous nos emballages recyclables seront envoyés sur un centre de tri nouvelle génération qui permettra leur tri dans les meilleures conditions existantes.

Et en pratique ?

Pour nous tous, le tri devient plus simple !

C'est un emballage ? Déposez-le dans le contenant de collecte « jaune » (bac de tri ou colonne d'apport volontaire) !

- 1 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 2 Aplatissez-le pour gagner de la place chez vous et dans le contenant de collecte !
- 3 Déposez vos emballages en vrac dans le contenant de collecte (évités les sacs).
- 4 Pour les habitants des communes d'Ampuis, de Loire-sur-Rhône, de Sainte-Colombe et de Condrieu, disposant d'un bac jaune, vous pouvez désormais trier tous les papiers dans votre bac.

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

Pour connaître ces nouvelles consignes de tri et les modalités plus en détail, n'hésitez pas à consulter le site internet de Vienne Condrieu Agglomération rubrique Déchets/Foire aux questions extension des consignes de tri emballages.

Nous vous inviterons à partir de la rentrée de septembre 2021 à venir à la rencontre des équipes de sensibilisation qui seront présentes en mairie, sur les marchés, dans les zones commerciales et grands événements du territoire pour vous accompagner dans ce changement.

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire. Nous sommes tous acteurs du recyclage qui permet de revaloriser nos ressources naturelles et énergétiques : engageons-nous, trions plus !

Le Président,

Le Conseiller délégué en charge de
la gestion et de la valorisation des déchets

Aujourd'hui tous vos emballages se trient !

Tri
c'est pas

Je trie déjà

- bouteilles et flacons en plastique
- tous les papiers, briques et emballages en carton
- métal

Pas
besoin de
les laver

En vrac,
pas
en sac !

Aplatissez
vos
emballages

Verre
interdit



La gestion des déchets de 2009 à 2021

Valorisation énergétique des ordures ménagères et fin de prise en charge des déchets ménagers sur le centre de stockage de Vienne / Saint-Alban

Mise en place d'une filière bois sur la déchèterie de Pont-Évêque

Plus de 6 000 composteurs individuels distribués

Sensibilisation au tri du verre avec campagne « En verre et contre tout »

Déploiement de nouvelles bornes de collecte de textiles, linge de maison, chaussures avec LE RELAIS

Collecte des meubles sur la déchèterie de Vienne

Premiers travaux de conteneurs enterrés à Vienne

Collecte des meubles sur la déchèterie de Villette-de-Vienne

Fin des travaux et réouverture de la nouvelle déchèterie de Villette-de-Vienne

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

- prévention-réemploi
- filières de traitement en déchèteries
- gros travaux

Programme d'animation scolaire sur le tri, avec 101 animations assurées

1^{re} opération « Écoles témoins » pour sensibiliser les plus jeunes à la réduction des déchets

1^{er} stand de sensibilisation pour la semaine européenne de réduction des déchets et opération test lombricompostage

1^{re} mise à disposition de « STOP PUB »

Mise en place de permanences réemploi sur 2 déchèteries avec Emmaüs

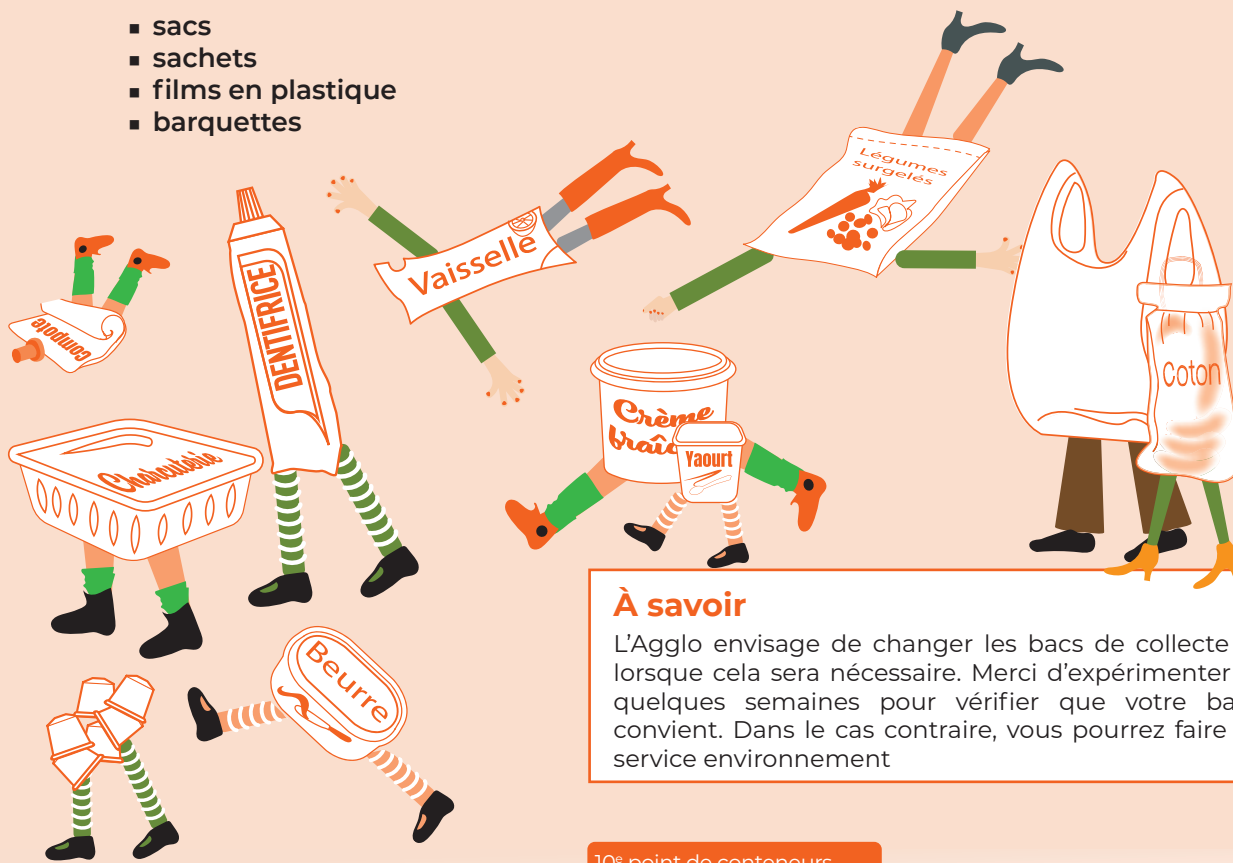
Mise en place de conteneurs enterrés au Plan des Aures, à Pont-Évêque

er, sorcier !

■ Plus d'informations :
 Service gestion des déchets
 04 74 53 45 16
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Je trie en + dès le 1^{er} octobre

- sacs
- sachets
- films en plastique
- barquettes



À savoir
 L'Agglo envisage de changer les bacs de collecte sélective lorsque cela sera nécessaire. Merci d'expérimenter pendant quelques semaines pour vérifier que votre bac actuel convient. Dans le cas contraire, vous pourrez faire appel au service environnement



Tri des emballages et papiers : 4 raisons de s'y mettre !

1 Plus simple le tri !

À partir du 1^{er} octobre 2021, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans le conteneur de tri : emballages en métal (y compris les petits capsules « nespresso », papier alu, capsules), en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi et surtout tous les emballages en plastique. Pas de changement pour les emballages en verre, ils sont à déposer dans le conteneur à verre.

2 Économiser les matières premières et l'énergie

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets !

Ce système permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis. Le recyclage favorise enfin d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).

3 Maîtriser les coûts du service

Vos emballages et papiers ont de la valeur ! Les emballages et papiers que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique...). Leur revente compense une partie des coûts de collecte et de tri. Alors qu'un matériau recyclable mis dans les ordures ménagères représente un surcoût important.

4 Contribuer à l'économie circulaire et à l'emploi

L'ensemble de la chaîne collecteurs, trieurs, recycleurs... représentent de nombreux emplois en France.

Alors aujourd'hui, plus de doutes : trier nos emballages et papiers est un geste simple qui bénéficie à tous !

5 200 tonnes c'est le total d'**emballages + papier + verre** collecté sur l'ensemble du territoire de l'Agglo Soit **59 kg / hab / an**

Quelques chiffres

Verre :
29 kg / hab / an.
On peut faire mieux. On retrouve encore **2** bouteilles sur **10** dans les ordures ménagères

Papiers :
15 Kg / hab / an.
4 papiers sur **10** se retrouvent encore dans les ordures ménagères

Autres emballages :
15 Kg / hab / an.
4 emballages sur **10** se retrouvent encore dans les ordures ménagères

2024

Avec l'extension des consignes de tri des emballages et un tri amélioré du verre et des papiers, l'Agglo vise une progression de **10 à 15% de ce tonnage** d'ici 2024.



Prenons les bons réflexes

Nous pouvons accomplir une multitude de petits gestes quotidiens qui va contribuer à une réduction ou une prévention de la production de déchets.

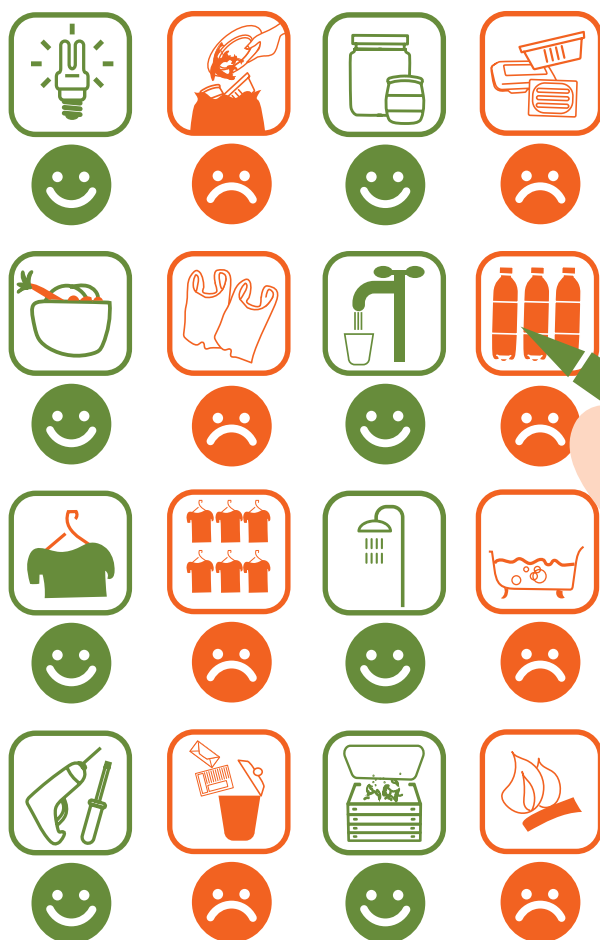
Diminuer la production de déchets permet de limiter son empreinte environnementale et les rejets de gaz à effet de serre.

À la maison

- J'économise le papier et limite mes impressions
Je réutilise, je donne, je répare.
- Je choisis de composter et fais un engrais 100% naturel.
- J'appose un autocollant « stop pub » sur ma boîte aux lettres.
- Je préfère la location à l'achat pour les outils utilisés ponctuellement.
- Je préfère l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille plastique.
- Je surveille les dates de péremption pour éviter de devoir jeter les aliments non consommés.
- Je plante des essences locales à croissance plus lente et plus résistantes aux maladies.

Quand je fais mes courses

- Je privilégie les emballages familiaux plutôt qu'individuels.
- J'achète des produits concentrés, des grands conditionnements, des écorecharges.
- J'achète à la coupe ou en vrac plutôt que préemballé.
- Je préfère les cabas et sacs réutilisables pour faire mes courses.
- Je choisis des produits rechargeables (piles, stylos).
- Je choisis des ampoules fluo compactes à longue durée de vie ou leds.
- Je privilégie les produits en matières recyclées, recyclables et plus respectueux de l'environnement (éco labellisés).
- J'abandonne les produits à usage unique (vaisselle jetable, gobelet plastique, serviette papier, rasoir jetable, lingettes) et j'opte pour la version réutilisable et durable.



Les 5 déchèteries fixes et la déchèterie mobile

Vienne Condrieu Agglomération propose un service constitué de **5 déchèteries fixes communautaires**.

Ce sont des installations aménagées, gardiennées et clôturées où les usagers peuvent apporter certains déchets ou matériaux qui ne sont pas collectés par le circuit de ramassage ordinaire des ordures ménagères, du fait de leur encombrement, quantité ou nature.

L'Agglo a signé une convention avec **la compostière d'Eyzin-Pinet** pour faciliter le compostage des déchets végétaux.

Une déchèterie mobile ponctuelle réservée aux habitants des communes d'Échalas, Les Haies, Longes, Trèves et Saint-Romain-en-Gier (pour les secteurs les plus éloignés des déchèteries fixes) permet d'offrir un service de proximité en apport volontaire qui accueille de manière temporaire et périodique certains déchets apportés par les usagers après tri.

Parallèlement, dans le cadre d'une convention avec Saint-Étienne Métropole, les habitants d'Échalas, Longes, Trèves et Saint-Romain-en-Gier ont accès à **la déchèterie de Tartaras**.

L'actualisation du règlement des déchèteries applicable depuis le 1^{er} juin nous donne l'occasion de revenir sur le fonctionnement des déchèteries, sur les nouveautés et sur les bonnes pratiques à privilégier.

Accès des professionnels

Les professionnels ont accès aux 5 déchèteries de l'Agglo sur présentation des tickets. Le nouveau règlement des déchèteries intègre des évolutions sur les conditions d'accès et tarification.

■ Pour en savoir plus :

entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr

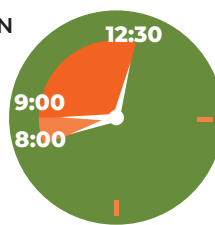
Un nouveau règlement, ce qui change !

Harmonisation des horaires des déchèteries fixes

De nouveaux horaires plus harmonisés des déchèteries sont désormais applicables :

- Déchèterie de Pont-Évêque, Vienne et Villette-de-Vienne, du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Déchèterie de Chasse-sur-Rhône, du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

MATIN



APRÈS-MIDI



- Déchèterie d'Ampuis le lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Les mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h

Adaptation des horaires en période de canicule

En cas d'épisodes de canicule d'au moins niveau 3 déclenchés soit par la préfecture de l'Isère, soit par la préfecture du Rhône correspondant à un niveau de vigilance météorologique de couleur orange, les déchèteries fixes et mobiles resteront ouvertes mais sur une journée continue de 7 heures à 14 heures.

À savoir

- **Le dernier accès autorisé** dans les déchèteries est fixé à 10 minutes avant la fermeture.
- **Tous les sites sont fermés** les dimanches et les jours fériés
- **Les déchèteries sont ouvertes** à toute personne résidant ou disposant d'une résidence secondaire sur le territoire des communes membres de Vienne Condrieu Agglomération et sur présentation d'une carte d'accès (voir infos pratiques en page 22).

Quelques chiffres

Près de **75 %** valorisés, plus de **21 000** tonnes par an prises en charge sur les déchèteries !

Environ **240** kilos par habitant et par an

Qu'est il possible ou non d'apporter en déchèterie ?

Déchets admis



Déblais
Gravats



Encombrants



Cartons
(cassés
et pliés)



Déchets
verts
(tonte, taille,
feuilles...)



Métaux
ferreux
et
non-ferreux



Bois
non traité



Éléments
d'ameublement



Déchets
d'équipement
électronique
(DEEE)



Lampes
d'éclairage
(ampoules...)

Déchets interdits



Bouteille
de gaz



Cadavre
d'animaux



Explosifs



Déchets
ménagers



Médicament



Pneuma-
tiques (1)
et pièces
automobile



Déchets
radioactifs



Déchets
industriels
et dangereux
pour
l'environnement



Amiante
Fibro-ciment

Et aussi : les déchets dangereux pour l'homme et l'environnement



Huile de
vidange



Huile de
friture



Déchets diffus
spécifiques
(DDS)



Batteries
automobiles :
à remettre
à l'agent d'accueil



Piles et
accumulateurs



Cartouches d'encre
(laser et jet d'encre)
vides

Ré-utilisation ré-emploi



Autres déchets interdits (2)

- Plastiques agricoles
- Déchets putrescibles notamment invendus des marchés (fruits, légumes...)
- Déchets créosotés ou imprégnés (traverses de chemin de fer, poteau EDF) et bois traités d'extérieur,
- Pneumatiques en dehors des campagnes spécifiques prévues,
- Les troncs d'arbres,
- Déchets qui, par leurs dimensions, leur poids, leurs caractéristiques, ne peuvent être éliminés par les moyens habituels
- Les cendres chaudes
- Les boues
- Les matières de vidange

(1) en dehors des campagnes spécifiques prévues

(2) Cette liste n'est pas limitative et les agents des déchèteries sont habilités à refuser tout déchet qui peut présenter un risque ou un danger pour l'exploitation.

L'utilisateur peut contacter la direction environnement de Vienne Condrieu Agglomération au 04 74 53 45 16 ou par mail à gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr pour s'informer des filières existantes des déchets refusés.

Un objet dont vous ne vous voulez plus ?

Vienne Condrieu Agglomération a un partenariat avec l'association Émmaüs qui tient des permanences à la déchèterie de Pont-Évêque : les mercredis de 14h à 17h et de Vienne : les samedis de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h. Installée sur le territoire du Pays Viennois depuis 1975, la Communauté Émmaüs Vienne est un lieu de vie et de travail qui s'inscrit dans une démarche citoyenne responsable. Historiquement, les structures Emmaüs agissent sur le champ de la récupération. Ce partenariat vise à réduire les déchets à la source et valoriser ceux qui restent à la charge de la collectivité. Il permet aussi l'accès aux biens d'équipement pour les foyers à faible ressource.

Concrètement, le camion Emmaüs récupère : meubles, livres, bibelots, tableaux, vaisselle, jouets, vélos. Les objets sont triés et stockés dans les ateliers d'Émmaüs, puis mis en vente à petits prix dans l'espace de vente d'Émmaüs.

N'hésitez pas à venir sur place pour demander conseil aux compagnons d'Émmaüs.

Avant votre visite en déchèterie

Utiliser les autres services mis à disposition

- Colonnes de tri dans nos quartiers et en dehors des déchèteries (textiles, emballages, verre, papiers),
- Points de vente pour les piles,
- Points de vente pour les déchets électriques électroniques : le vendeur doit vous vous reprendre l'ancien équipement

Penser aux alternatives pour les déchets verts

- Compostage individuel
- Paillage
- Aller à la compostière pour les volumes importants et en profiter pour récupérer du broyat pour votre composteur et soulager les apports de déchets verts.

Démonter ses meubles avant de les apporter à la déchèterie

- Un meuble démonté est un meuble facilement transportable. Plus légères, les pièces du meuble pourront aisément être déposées dans les bennes Éco mobilier.

Bien préparer son chargement

- Trier au préalable nos déchets quand nous chargeons notre véhicule, afin de gagner du temps en déchèterie.

Choisir son créneau

- Préférez les milieux de matinée et d'après midi.

Infos pratiques

L'accès aux déchèteries nécessite une carte de déchèterie.

- **Où vous la procurez ?** À l'accueil de votre mairie.
- **De quel document avez-vous besoin pour obtenir une carte ?** Un justificatif de domicile.
- **Une question ? un doute ?**

> Rendez-vous sur le site de l'Agglo www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

> La direction Environnement est à votre disposition

04 74 53 45 16

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Retrouvez dans l'Agglomag de septembre votre mémo tri et le rappel de toutes les nouvelles consignes de tri.

À retenir

Le changement d'horaires des déchèteries est opérationnel depuis le 1^{er} juin 2021.

La mise en place de l'extension des consignes de tri sera en place à compter du 1^{er} octobre 2021.





Ces produits qui font rayonner notre territoire

Engagée dans le dispositif Territoire d'industrie, Vienne Condrieu Agglomération accompagne le développement de nos industries locales et souhaite promouvoir les métiers, compétences et produits fabriqués sur notre territoire. Zoom sur quelques produits qui font rayonner notre territoire et rencontre avec celles et ceux qui font l'industrie au quotidien.



■ ZI Monplaisir
rue du Champ de courses
38780 Pont-Évêque
www.groupeseb.com

**Groupe SEB - Calor
Ingrid Johanis**

■ 284, Chemin des roues
38 670 Chasse-sur-Rhône
04 78 73 39 19
commercial@euracli.fr
www.euracli.fr

**Euracli
Philippe Gagnaire**



■ ZI Monplaisir
rue du Champ de courses
38780 Pont-Évêque
04 74 31 40 40
contact@citaf.eu
www.labaronne-citaf.fr

**Labaronne-Citaf
Benoît Balandras**

■ Z.A. Le Curtil
38121 Reventin-Vaugris
04 74 58 85 60
info@legratonlyonnais.fr
www.legratonlyonnais.fr

**Le Graton Lyonnais
Xavier Lacroix**





Le dernier né de Calor fabriqué à Pont-Évêque

Commercialisé depuis début avril dans 17 pays européens, le premier défroisseur haute pression mobile de Calor est un produit purement isérois. Baptisé Cube, il est fabriqué de A à Z par les employés de Pont-Évêque.

« Le Cube correspond à un besoin réel des consommateurs d'assainir leur maison », assure Ingrid Johanis, directrice de l'usine d'où sortent 5 millions de fers à repasser et centrales vapeur chaque année. « Notre défroisseur, agissant avec le pouvoir naturel de la vapeur, tue jusqu'à 99,9 % des virus et bactéries présents sur les vêtements, rideaux ou canapés. Des tests, validés par un médecin biologiste membre du Haut Conseil de la santé publique, le prouvent. Dans le contexte sanitaire que nous traversons, le Cube permet donc d'avoir une maison plus saine ».

Cette innovation est entièrement produite par les 800 salariés de Pont-Évêque. « Nous sommes fiers de fabriquer en France ! », souligne Ingrid Johanis, dont le Groupe SEB a investi 15 millions d'euros dans

l'agrandissement de l'usine de Pont-Évêque, suite à l'intégration de celle de Saint-Jean-de-Bourney au printemps 2020.

■ **Groupe SEB - Calor**
ZI Monplaisir
rue du Champ de courses
38780 Pont-Évêque
www.groupeseb.com



Euracli innove avec ses microcapsules créées à Chasse-sur-Rhône

La société Euracli, fondée en 1986 par Yves Frantz à Chasse-sur-Rhône, est spécialisée dans la microencapsulation. Une expertise peu connue du grand public. Pourtant, ses applications sont très présentes dans notre vie quotidienne.

« Notre savoir-faire consiste à encapsuler des substances liquides ou solides dans des microcapsules étanches mesurant quelques microns. Ces "microgouttelettes" peuvent renfermer une huile, un parfum, un actif cosmétique, un biocide, un produit phytosanitaire, un arôme ou encore un pigment, détaille Philippe Gagnaire, président d'Euracli. La substance est ensuite libérée au bon moment et au bon endroit ».

Dotée d'un laboratoire de recherche et de production, Euracli déploie son expertise dans trois domaines : l'imprimerie (cartes et documents parfumés), le textile (adoucissants, anti-moustique, anti-odeur...) et la cosmétique (gels douche, crèmes...). « La qualité de nos produits est réputée », sourit Philippe Gagnaire,



visant de nouveaux domaines d'activités comme l'agriculture et la lutte contre les rongeurs. « Le champ des possibles est large. Avec une priorité : développer l'encapsulation naturelle. C'est incontournable ».

Et pour faire évoluer sa société et conquérir de nouveaux clients en France, aux États-Unis et en Europe, le patron a pour objectif de compléter son équipe de sept salariés. « Je vais avoir besoin de recruter, notamment sur l'aspect commercial ».

■ **Euracli**
284, chemin des roues
38670 Chasse-sur-Rhône
04 78 73 39 19
commercial@euracli.fr
www.euracli.fr



© Solidarités Internationales

Pont-Évêque : des citernes souples qui font le tour du monde

Les citernes souples sorties de l'imagination d'André Labaronne en 1958 ont encore de beaux jours devant elles. Fabriquées par la société Labaronne-Citaf, installée à Pont-Évêque depuis 2012, ces solutions de stockage souple peuvent contenir jusqu'à 2 000 m³ de liquides.

Labaronne-Citaf, c'est d'abord l'histoire d'un homme, rêvant d'apporter de l'eau au Sahara. Plus de soixante ans après, ces valeurs humanitaires sont encore chères à Benoît Balandras, PDG. « Nous travaillons depuis des décennies avec des ONG séduites par nos citernes facilement transportables », explique Nathalie Couinet, responsable communication et marketing. L'entreprise, installant chaque année plus de 3 000 citernes souples, bassins automontants ou bacs de rétention dans une

quarantaine de pays du monde, s'est aussi spécialisée dans la lutte contre l'incendie en France. Afin de répondre au mieux aux demandes des agriculteurs, des industriels, des collectivités ou des entreprises de travaux publics, Labaronne-Citaf s'appuie sur l'expertise de ses 45 salariés. « Nos solutions de stockage peuvent être réalisées totalement sur-mesure, ici, à Pont-Évêque, avec des tissus techniques spécifiques selon le liquide stocké et l'utilisation attendue ». « L'activité est bonne et nous avons de belles perspectives »,

indique Nathalie Couinet. Des recrutements en CDI sont donc prévus à Pont-Évêque dans les mois à venir dans différents domaines d'activités (ressources humaines, qualité, installation et pose, soudure).

■ Labaronne-Citaf

ZI Monplaisir
rue du Champ de courses
38780 Pont-Évêque
04 74 31 40 40
contact@citaf.eu
www.labaronne-citaf.fr



Le Graton Lyonnais, une success story à Reventin-Vaugris depuis 1976

Vous connaissez les gratons lyonnais, fabriqués à partir de gras de porc. Ils font peut-être même partie des indispensables de vos apéritifs. Mais saviez-vous que ceux que vous dégustez sont peut-être produits par l'entreprise Le Graton Lyonnais, à Reventin-Vaugris ?

La success story commence en 1976, quand Bernard Lambert crée Le Graton Lyonnais et installe son atelier de fabrication à Reventin-Vaugris. Quarante-cinq ans plus tard, l'entreprise d'une vingtaine de salariés est encore implantée dans la zone artisanale du Curtil,

avec la même authenticité dans les méthodes de fabrication. « Nos process sont industrialisés et nous permettent de fabriquer les gratons selon la recette originale », se félicite le directeur Xavier Lacroix, dont les produits, vendus notamment dans la grande distribution, les bars, les

restaurants ou les commerces de bouche, sont plébiscités.

« Nous souhaitons continuer à nous développer avec des valeurs humaines », souligne le chef d'entreprise, heureux d'être implanté sur « un bel axe routier, aux frontières de Vienne et de Lyon. »

Le Graton Lyonnais propose des produits à base de porc, essentiellement, mais aussi de canard (le friton). « Et notre gamme évolue sans cesse », ajoute Xavier Lacroix, à la recherche de nouveaux collaborateurs de manière régulière en production.

■ Le Graton Lyonnais

Z.A. Le Curtil
38121 Reventin-Vaugris
04 74 58 85 60
info@legratonlyonnais.fr
www.legratonlyonnais.fr





Territoire d'industrie, point d'étape



Lancé par le Premier ministre le 22 novembre 2018, le programme national « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires. Le territoire d'industrie « Vienne Condrieu » composé des communautés de communes Entre Bièvre et Rhône, du Pays Mornantais, de la Vallée du Garon et des Vallons du Lyonnais ainsi que de Vienne Condrieu Agglomération a été retenu par l'État parmi les 141 « Territoires d'industrie » identifiés en France comme présentant une forte identité et un savoir-faire industriel.

Territoire d'industrie, comment ça fonctionne ?

Un comité de projet composé de l'ensemble des partenaires est piloté par Michel Beal et Thierry Kovacs. Ce comité de projet qui s'est réuni 7 fois depuis la signature de la convention du 26 juin 2019 définit les orientations et les actions à mener. Ce comité de projets est assisté par un comité technique qui met en œuvre les décisions. Plusieurs groupes de travail sont constitués en fonction des différentes actions.

Où en est-on ?

■ **Pour l'action « Diagnostic du secteur industriel »** qui consiste à dresser le panorama général de l'industrie dans le territoire d'industrie et faire émerger les projets portés par les entreprises : L'analyse quantitative qui porte sur les spécificités sectorielles, les secteurs porteurs, (chiffres clés, évolution du secteur, données générales sur la main d'œuvre et réalisation des cartographies des filières) a été réalisée par l'agence d'urbanisme fin 2020. Ce diagnostic permet d'avoir une vision à l'échelle des 5 collectivités.

■ **Pour l'action « Amorcer une démarche de gestion prévisionnelle des compétences des métiers industriels »**, une enquête a été réalisée par la CCI Nord Isère en collaboration avec les cinq EPCI et Pôle Emploi. Cette enquête a été menée sur les mois de novembre et décembre 2020 auprès de 84 entreprises. L'objectif était de mesurer les besoins en main d'œuvre à court / moyen et long terme. La prochaine étape consiste à travailler un plan d'actions qui sera proposé aux industriels.



■ Pour l'action « Développer l'attractivité des métiers et optimiser les ressources humaines »

Cette action a pour objectif de valoriser les métiers et savoir-faire industriels des territoires pour créer/développer le vivier des futurs professionnels de l'industrie. Il s'agit notamment de communiquer auprès du grand public, des jeunes, des parents, en associant les employeurs industriels afin de promouvoir les métiers, encourager des vocations, orientations mais aussi des reconversions professionnelles. Un travail important a été effectué en 2020 pour proposer un programme dans le cadre de la semaine de l'industrie. Celle-ci n'a pas eu lieu en raison du contexte sanitaire mais une dizaine de clips vidéos de promotion des métiers de l'industrie a été diffusée sur les réseaux sociaux et au cinéma.

■ Pour l'action « Écologie Industrielle et territoriale »

Cette action consiste à identifier des synergies entre industriels en matière d'énergie, mais

aussi entre les industriels et les collectivités pour d'autres projets. Plusieurs concrétisations ont d'ores et déjà été réalisées : mise en service du premier réseau de chaleur à Vienne (YOPLAIT / Habitat collectif), création de l'extension de la zone du Rocher, 1^{re} zone 100% photovoltaïque de France, étude d'un deuxième réseau de chaleur à Pont-Évêque.

■ Pour l'action « Schéma d'aménagement et de services des sites industriels majeurs »

Il s'agit de définir, en concertation avec les entreprises, un schéma d'aménagement de nature à améliorer la qualité des sites industriels, offrant aux sites ainsi rénovés une image positive pour les entreprises présentes et attractive pour de futurs utilisateurs. Cela passera par la rénovation et l'amélioration des réseaux viaires et fluides, par la création d'espaces et de services communs, par la mise en place d'aménagements de qualité.

La démarche de schéma d'aménagement et de services sur les zones de Chasse-sur-Rhône a été lancée.

■ **Pour en savoir plus :** Agence économique : 04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Industrie : la parole aux salariés

Les industries du territoire de Vienne Condrieu Agglomération offrent des emplois pérennes, variés, techniques et ouverts à tous types de profil. La preuve avec ces six salariés, pleinement satisfaits des missions très diverses qu'ils exercent.

Sébastien, 36 ans, ajusteur-monteur (Cazeneuve, Pont-Évêque)

« J'ai d'abord été embauché ici comme peintre, puis j'ai évolué. Aujourd'hui, j'exerce avec exigence un métier demandant de la précision et de la patience. Ce travail est peu connu, je suis donc heureux de le faire découvrir quand cela est possible. »



Romain, 30 ans, électricien électronique (Cazeneuve, Pont-Évêque)

« Je me destinais à devenir kinésithérapeute, et je suis ravi de ma réorientation professionnelle suite à une formation en électro technique. Il n'y a jamais de routine dans mon travail et je suis fier de ce que je fais. Je suis sans cesse à la recherche de la solution idéale pour répondre à une problématique. »



Alice, 24 ans, ingénieur développement logiciel (Ascorel, Pont-Évêque)

« J'ai rejoint Ascorel après mon école d'ingénieur, en 2019. Je travaille sur le développement de logiciel pour des camions de sapeurs-pompiers à nacelle élévatrice. C'est un travail assez stimulant, qui correspond à mes attentes. J'apprends tous les jours au sein d'une équipe de confiance. »



Céline, 42 ans, opératrice de fabrication (Novasep, Chasse-sur-Rhône)

« Chaque jour de travail est différent, sans aucune routine car j'interviens à toutes les étapes de fabrication. C'est un métier technique assuré par peu de femmes. Au départ, je me destinais au milieu médical et social, mais je ne regrette pas mon choix. »



Marjolaine, 23 ans, opératrice de maintenance (Ahlstrom Munksjö)

« Je suis chargée, avec d'autres mécaniciens, de toute la maintenance mécanique sur les machines de l'usine. Ce métier est très intéressant et j'ai envie d'apprendre encore. Mon adaptation dans ce milieu essentiellement masculin s'est très bien passée. »



Maxime, 24 ans, expasseur et mouleur (Hirsch isolation, Vienne)

« Embauché il y a trois ans et demi, j'ai eu la chance d'évoluer pour devenir chef d'équipe remplaçant. Je me réalise professionnellement, avec des défis quotidiens à relever. Ma mission est équilibrée entre la réflexion et le côté plus physique. »



Conformément aux consignes sanitaires, le personnel de ces entreprises porte le masque sur son lieu de travail. Celui-ci n'a été ôté que le temps des prises de vue.



Du maraichage bio « à l'ancienne » en test agricole à Condrieu

Émilien Thomasson a quitté en 2019 une confortable vie citadine lyonnaise pour s'installer sur les hauteurs de Condrieu, où il produit des légumes biologiques, avec l'appui de sa compagne Manon. Ses convictions ? Respect de l'environnement, culture à la main et récup', le tout dans une logique d'économie locale.

Ne cherchez pas d'engins motorisés ou de produits chimiques dans les Jardins d'Icitte. Sur son terrain en test agricole, Émilien Thomasson cultive une vingtaine de légumes avec ingéniosité et simplicité, à la force des bras. Des fruits viendront compléter cette offre dans 2 ou 3 ans.

Inspiré par la ferme Le Bec Helloin, pionnière française en matière de maraichage sur petite surface, et par un Québécois « fer de lance » de l'autosuffisance alimentaire, Emilien s'investit avec passion dans ce nouveau métier. « J'ai été ingénieur à Montréal (Canada) pendant plus de dix ans, et j'avais envie de revenir en France pour faire pousser des légumes », expose Emilien, originaire de la région Centre. Manon, elle, a grandi à Luzinay. « Nous avons donc cherché une maison sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, avec un terrain d'une surface cohérente. Et ce fut le coup de cœur pour ce site. La région du Pilat est belle, vallonnée, avec un climat favorable à mon projet ».

Émilien est accompagné en amont de son installation par l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du

Rhône (Addear), soutenue financièrement par l'Agglo. Il peut ainsi tester son activité de manière autonome, tout en bénéficiant d'un solide appui (tuteur paysan, aide à la gestion au sein d'une couveuse d'activité, accompagnement sur son projet d'installation). Emilien, formé avec l'aide de la Chambre d'Agriculture, a découvert les joies du travail de la terre... mais aussi ses réalités : « C'est très physique et l'activité est continue ! », souligne-t-il avec le sourire.

Les premières ventes de légumes ont pu commencer au printemps dernier, et le Condriot attend avec impatience le lancement de sa seconde « saison » à la mi-mai 2021. « Les ventes s'étalent sur six mois environ, jusqu'à début octobre », précise le maraicher, très fier de la serre à semis qu'il a bâtie avec des matériaux récupérés à proximité.

■ Contacts

Jardins d'Icitte

3, route des Haies
69420 Condrieu
jardins.dicitte@gmail.com

 jardins.dicitte  jardins.dicitte

Addear du Rhône

Espace Test agricole du Rhône
07 63 02 83 48
addear69.eta@gmail.com

La parole à



Frédéric Belmonte

Vice-Président en charge de l'Agriculture
Maire de Seyssuel

Aux côtés de l'ADDEAR, l'Agglo développe un accompagnement spécifique dédié à l'installation et la transmission d'exploitations agricoles. C'est pourquoi, ces projets de test d'activité agricole qui s'inscrivent dans un parcours d'installation progressive, responsable et autonome, nous paraissent très intéressants.

Sur notre territoire, forts de la stratégie agricole dont nous nous sommes dotés, nous ambitionnons d'être au plus près des préoccupations des agriculteurs et de les accompagner au mieux dans leur quotidien. Je pense en particulier à l'épisode de gel qu'a connu récemment notre territoire. Nous avons tenu à prendre contact avec les exploitations de notre territoire afin de connaître les dégâts et identifier les premières pistes d'actions afin de les aider à traverser cette période difficile.



Avis aux entrepreneurs

WANTED

Restaurant / Brasserie à Ampuis

Dans le cadre de la redynamisation commerciale du cœur de ville, la commune d'Ampuis a décidé de favoriser l'implantation d'un restaurant/brasserie afin de répondre aux besoins de sa population, des touristes et des entreprises installées sur la commune.

■ + d'info :

entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
en partenariat avec l'agence Conseil Fayet immo

Locaux disponibles à Chonas-L'Ambellan

La commune de Chonas-L'Ambellan met en location deux locaux commerciaux pour du commerce de proximité en centre-bourg.

■ + d'info :

entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Professionnels de santé en Pôle Santé Médical à Vienne

Advivo propose aux professionnels de santé un pôle de santé rénové en vallée de Gère à Vienne. Disponibilités : 1 local infirmier(ière), 2 locaux kinés, 2 locaux médecins. Possibilité d'accueillir d'autres activités para médicales : ostéopathie...

■ + d'info : <https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/votre-implantation/wanted-recherchent-territoire/>

Professionnels de santé à Septème

Advivo propose aux professionnels de santé (dentiste, ophtalmologiste...) un local neuf à vendre ou à louer.

■ + d'info : mairie.septeme@wanadoo.fr

Une boutique test aux Haies

La commune de Les Haies et Vienne Condrieu Agglomération souhaite favoriser le commerce de demain en offrant à un porteur de projets un lieu pour tester et développer son projet : la boutique test.

Si les boutiques test précédentes s'adressaient à des projets dits « classiques », épiceries, vente d'artisanat d'art... Ce n'est pas le cas à Les Haies ! En effet, cet appel à projet, lui, s'adresse à un artiste ou un artisan qui souhaite avoir un lieu dédié à sa création tout en participant activement à la vie de la commune au travers d'un dépôt de produits locaux, d'un dépôt de pain et journal, d'un point relais colis. Le tout dans un esprit d'espace convivial, où le client pourra boire une menthe à l'eau ou siroter un bon café.

- Vous avez un projet qui associe les services de proximité à la création ?
- Vous recherchez un lieu dans lequel vous pourrez développer à votre savoir-faire ?

Cet appel à projet est fait pour vous !

Vous pouvez désormais y réfléchir, et suivez-nous sur les réseaux sociaux pour connaître la date du lancement officiel de l'appel à projet de l'Agglo en partenariat avec Initiative Isère Vallée du Rhône et le Crédit Agricole Centre-Est..



Boutique test à Condrieu, L'Encre des Mariniers

Rappel

La boutique test : un véritable tremplin

Le dispositif « boutique test » a vocation à favoriser l'implantation de nouveaux commerces, compléter l'offre commerciale existante et pérenniser l'activité et l'attractivité des centres-villes. Il s'agit pour l'Agglo d'offrir un accompagnement renforcé et personnalisé aux porteurs de projets qui souhaitent s'installer sur le territoire.

Les atouts de la boutique test sont :

- Une mise à disposition d'un local rénové à un prix modéré
- Une aide au financement avec l'obtention d'un prêt bancaire et d'un prêt à taux zéro
- Un accompagnement à la création
- Un suivi post-crédation renforcé pendant 24 mois
- Un dispositif de soutien à la communication mise en place par l'Agglo

Le retour tant attendu !



En 2020, comme tous les festivals de l'été, Jazz à Vienne n'a pas eu lieu. Ce que l'on croyait impossible s'est réalisé, laissant sidérés et sonnés l'équipe de Jazz à Vienne et tous les professionnels du festival. Ce coup du sort a profondément marqué l'ensemble des personnes qui œuvrent à la production des spectacles, artistes, bénévoles et les 229 000 festivaliers (chiffres 2019).

Dès l'automne 2020, l'équipe de Jazz à Vienne s'est activée dans la préparation de l'édition 2021, avec patience, courage et espoir ! À la vue du plan de déconfinement annoncé par le gouvernement et grâce à la détermination de l'équipe de Jazz à Vienne, le festival aura bien lieu et c'est une excellente nouvelle pour la culture, pour le territoire et pour le jazz !

Jazz à Vienne 2021, c'est du 23 juin au 10 juillet au Théâtre Antique !

Au programme de cette édition si particulière, ce ne sont pas moins de 18 soirées au Théâtre Antique qui sont proposées. Jazz à Vienne a concocté un programme composé d'artistes qui s'impatientent de tout donner, qui jouent le jeu et manifestent leur soutien au festival avec l'envie très forte de retrouver la scène du Théâtre Antique et son public. Le festival reste fidèle à son ADN et à son histoire avec une programmation qui cherche à défendre cette musique avec des légendes,

des soirées thématiques et la nouvelle génération du jazz. Dans sa volonté de toujours innover, le festival propose pour cette édition anniversaire 3 hommages – à Michel Petrucciani, Randy Weston et Rachid Taha – ainsi que 8 cartes blanches confiées à des artistes : des projets uniques à découvrir à Jazz à Vienne.

Certains concerts sont d'ores et déjà complets : Jamie Cullum, Ibrahim Maalouf...

Mais il est encore temps pour réserver vos billets pour les autres concerts.

À vivre au moins une fois !

All Night Jazz

C'est 10 heures de musique non-stop sous les étoiles, 6 concerts qui s'enchaînent tout au long de la nuit et une expérience inoubliable pour fêter ensemble le plaisir de se retrouver !

■ Le 10/07 : All Night Jazz



© Christian Ducasse

■ Le 29/06 : Hommage à Michel Petrucciani / Brad Mehldau



© Boris Breuer

■ Le 03/07 : Maceo Parker / Martha High



© Frank Stewart

■ Le 08/07 : Wynton Marsalis / Belmondo Quintet

Restez informés !

Vous l'aurez compris ! Organiser un festival dans ce contexte de déconfinement n'est pas forcément aisé. Au moment d'écrire ces lignes, il reste encore des petits calages à opérer pour que tout se passe pour le mieux, le tout dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Restez connectés à Jazz à Vienne !

(0)4 74 78 87 87

contact@jazzavienne.com

Site internet : jazzavienne.com

🐦 jazzavienne 📘 jazzavienne

Les petits plus de cette édition 2021

Jazz à Vienne a préparé quelques petites surprises pour le plus grand bonheur des amateurs de jazz.

Le livre « Jazz à Vienne, 40 ans d'émotions »

Rédigé par le spécialiste du jazz Vincent Bessières, en étroite collaboration avec Benjamin Tanguy, directeur artistique du festival, et avec le concours de toute l'équipe de Jazz à Vienne, le livre retrace de manière vivante et rythmée la riche histoire du festival depuis ses origines.

Enrichi d'une sélection de documents emblématiques puisés dans les archives, l'ouvrage dresse la chronique d'innombrables temps forts qui ont rythmé la manifestation, des stars qui ont marqué les esprits aux concerts mythiques, en passant par les découvertes, révélations et témoignages de grands artistes de la scène jazz actuelle.

**Disponible en librairie
le 3 juin 2021 - 24,90€**

■ Commandes possibles dès aujourd'hui sur jazzavienne.com

Retrait sans frais au point info du festival Jazz à Vienne au Théâtre Antique du 23 juin au 10 juillet 2021 ou envoi à partir du 7 juin (frais de traitement en sus).

■ Livre offert aux détenteurs du Pass Intégral Jazz à Vienne 2021.

■ Une séance de dédicaces avec l'auteur Vincent Bessières, place du Temple à Vienne, est organisée le samedi 5 juin de 11h à 12h30 et de 16h à 18h.



Quelques autres surprises

■ Jazz à Vienne proposera sur plusieurs scènes en centre-ville de Vienne des concerts de jazz pendant la durée du festival.

■ Les bars et restaurants situés autour de ces scènes pourront ensuite proposer une programmation de leur choix.

■ Jazz à Vienne prépare d'autres animations que nous vous invitons à découvrir en restant connectés à Jazz à Vienne : Jazz Ô Musée, Lettres sur cour, Jazz for Kids dans les jardins et Caravan Jazz...

Notez dès à présent les dates de Caravan Jazz

le 1er juillet à Chonas l'Amballan, le 2 juillet à Serpaize, les 3 juillet à Sainte-Colombe, le 6 juillet à Pont-Evêque, le 7 juillet à Moidieu-Détourbe, le 8 juillet à Ampuis.

L'expo « 40 Bulles de jazz »



Depuis une dizaine d'années, le festival Jazz à Vienne fait dialoguer jazz et bande dessinée dans le cadre de son événement « Traits de Jazz » en partenariat avec JML Arts et la librairie Bulles de Vienne.

En 2021, pour célébrer son 40^e anniversaire, Jazz à Vienne a souhaité organiser une exposition intitulée « 40 Bulles de jazz » : 40 dessinateurs & 40 écrivains !

Ce projet exceptionnel, composé d'œuvres originales, propose un tour d'horizon éclectique des travaux de **40 dessinatrices et dessinateurs** qui incarnent la bande dessinée contemporaine : **Enki Bilal, Pénélope Bagieu, Christophe Blain, Blutch, Charles Burns, Hermann, Manara, Art Spiegelman, Florence Cestac, Chris Ware...**, autant d'artistes, autant de styles singuliers, mais pour chacun un même amour de la musique.

De nationalités et d'âges différents, ils représentent les nombreux courants qui ont

marqué ces 40 dernières années. Avec cette exposition, ils se retrouvent aujourd'hui autour d'un même sujet, le jazz.

« 40 Bulles de jazz » fait la part belle au dessin. En écho aux propositions des dessinateurs, **40 écrivains, journalistes ou artistes** de renom ont sorti leur plume évoquant leur « coup de cœur », décrivant leur ressenti sur le dessin et/ou sur l'œuvre de l'artiste.

Du 10 juin au 11 juillet, Musée Saint-Romain-en-Gal, Vienne. Informations et horaires sur jazzavienne.com

CINÉ ÉTÉ

29^{ème} ÉDITION

DU 25 JUIN AU 31 AOÛT 2021



**Jumanji :
Next Level**
Vendredi 25 juin ●
Vienne, Gémens



Yeti & Compagnie
Lundi 28 juin ●
Vienne, Isle
Lundi 23 août
Longes



**Antoinette dans
les Cévennes**
Mardi 10 août
Chonas-l'Ambellan
Mercredi 25 août
Seysssel



Adorables
Mercredi 30 juin ●
Meyssez
Jeudi 29 juillet
Vienne, Isle St-Germain



Le roi lion
Jeudi 1^{er} juillet
Vienne, Vallée de Gère
Jeudi 8 Juillet
Échalas
Mardi 31 août
Eyzin-Pinet



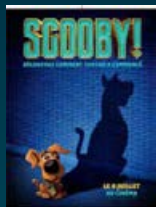
Petit vampire
Lundi 5 juillet
Jardin
Jeudi 5 août
Vienne, Malissol



Mon cousin
Mercredi 7 juillet
Serpaize



Mine de rien
Lundi 12 juillet
Vienne, Malissol



Scooby !
Jeudi 15 juillet
Vienne, Estressin
Lundi 30 août
Estrablin



Poly
Vendredi 16 juillet
Condrieu
Jeudi 22 juillet
Villette-de-Vienne
Mercredi 11 août
Pont-Évêque



Papi sitter
Lundi 19 juillet
Septème
Vendredi 6 août
Loire-sur-Rhône



**Premier
de la classe**
Mercredi 21 juillet
Chasse-sur-Rhône
Jeudi 19 août
Vienne, Estressin



Parents d'élèves
Lundi 26 juillet
St-Romain-en-Gal



La bonne épouse
Mardi 27 juillet
Les Côtes-d'Arez
Mardi 3 août
Ampuis



Yakari
Mercredi 28 juillet
Pont-Évêque



Bigfoot family
Mercredi 4 août
Chuzelles



**Les filles du
Docteur March**
Lundi 16 août
Vienne,
Hôtel de ville



Les Croods 2
Mercredi 18 août
Vienne, Gémens



Le lion
Vendredi 20 août
St-Sorlin-de-Vienne



Toy story 4
Mardi 24 août
Chasse-sur-Rhône

● Compte tenu du couvre-feu à 23h, les projections du 25, 28 et 30 juin se dérouleront en salle à 20h30. Détail sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

ACCÈS LIBRE
ET GRATUIT
POUR TOUTE LA FAMILLE

PLUS D'INFOS
Bureau Information Jeunesse
04 74 78 31 73 - bij@mairie-vienne.fr
WWW.VIENNE-CONDRIEU-AGGLOMERATION.FR



La parole aux citoyens

« Une meilleure qualité de l'air pour notre santé : pourquoi et comment ? »

Vous avez été invités à répondre au questionnaire en ligne sur la qualité de l'air dans notre agglomération et à participer à une réunion publique pour vous en présenter les résultats, confrontés aux mesures et relevés effectifs rapportés par les spécialistes.

Notre avis, composé de deux fascicules, sera prochainement présenté aux élus de l'Agglo.

Il sera disponible et téléchargeable sur notre site internet dès le 30 juin 2021.

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr/les-contributions-du-cdd

Le premier document présente les propositions du Conseil de Développement pour **améliorer la qualité de l'air** de notre territoire au travers de **9 fiches actions** qui se veulent pragmatiques et réalisables grâce à l'implication de tous.

C'est à partir de leurs recherches, enquêtes, échanges avec des professionnels et des suggestions des habitants, que les membres du groupe de travail ont élaboré des propositions d'actions relatives à 9 thématiques retenues comme prioritaires :

- Mesure de la qualité de l'air et implication citoyenne
- Chauffage au bois
- Brûlage à l'air libre
- Mobilité
- Ambroisie
- Agriculture
- Agroforesterie
- Espaces verts
- Industrie.



Ces propositions ont pour but d'être intégrées dans le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** de l'Agglo en cours de construction.

Le second document détaille les résultats du questionnaire et résume les échanges et réponses apportées aux participants de la réunion publique.

Venez nous
rejoindre !



04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10 / info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Gardons le lien...



Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>



Aménagement urbain

- **Autorisations du droit des sols (ADS) :**
04 82 06 33 06
- **Habitat :** 04 74 78 32 20
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement :**

 **N° Vert 0 805 030 043**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Cohésion sociale

**Contrat de Ville
Réussite éducative
Santé**

04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28

Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes

04 74 31 60 09

oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Cycle de l'eau

Assainissement : 04 82 06 33 00
cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Eau potable : 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Déchèteries

Chasse-sur-Rhône - Route de Communay
• du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - Rue du Stade
• le lundi, le vendredi et le samedi de 9h à
12h30 et de 13h30 à 18h
• le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - Chemin du Maupas
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h



Environnement et déchets

04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
nature@vienne-condrieu-agglomeration.fr
planclimat@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Petite enfance

Modes de garde : 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Téléalarme

04 37 04 82 50
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Stade nautique

**Françoise Clavery-Bouysson
à Saint-Romain-en-Gal**

380, RD 502
69560 Saint-Romain-en-Gal
04 74 53 27 20
piscine.stromainvienne-condrieu-
agglomeration.fr

Port du bonnet obligatoire



Transports et mobilités

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Tourisme

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com



Animation et information Jeunesse

*Service commun à 11 communes : Ampuis / Condrieu / Échalas /
Les Haies / Loire-sur-Rhône / Longes / Saint-Cyr-sur-le-Rhône /
Saint-Romain-en-Gier / Sainte-Colombe / Trèves / Tupin-et-Semons*

À la Maison des Services Publics

1, place des Droits de l'Homme à Condrieu - 04 87 59 00 01

· du lundi au jeudi : 8h30 > 12h et 13h30 > 17h

· le vendredi : 8h30 > 12h et 13h30 > 16h30



Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanences à l'Agglo

ADIL 04 76 53 37 30

AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
(CAUE) 04 74 78 78 83

OPAH - Conseil travaux et rénovation logement

N° Vert 0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20

Vienne
Condrieu
Agglomération



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Vienne Condrieu Agglomération

JAZZ
VIENNE

40^e

23 JUIN ▶ 10 JUILLET / 2021
40^e ÉDITION



JAMIE CULLUM / IBRAHIM MAALOUF / WYNTON MARSALIS / MACEO PARKER
SALIF KEITA / THOMAS DUTRONC / AVISHAI COHEN / SEU JORGE & ROGÊ
AYO / LIANNE LA HAVAS / ROBERTO FONSECA / IMANY / DELUXE
KEZIAH JONES / BRAD MEHLDAU / PAUL PERSONNE / PORTICO QUARTET
KYLE EASTWOOD / VINCENT PEIRANI / ARLO PARKS / TIGRAN HAMASYAN
RICHARD BONA & ALFREDO RODRIGUEZ / MARTHA HIGH...

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU FESTIVAL ET SA PROGRAMMATION SUR JAZZAVIENNE.COM

KW

Greenroom

enedis

SNCF

GRUPE RATP

sacem

le dauphiné

mezzo

jazz

J A Z Z

LE CENT BULLETIN

Le Monde

Vienne
Cordieu

Vienne

isère

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SPÉDIDAM

Adem

Clear Channel

le dauphiné

LE PROGRES

WIS

Télérama

france.tv • 3 auvergne
rhône-alpes

france
inter